

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS A2 COACHING		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	132 380	FH		FI	132 380	131 945	
		FJ	132 380	FK		FL	132 380	131 945	
	Chiffres d'affaires nets*					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO	8 678		
	Subventions d'exploitation					FP			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ			
	Autres produits (1) (11)					FR	132 380	140 623	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	90 982	93 615	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 241	1 121	
	Salaire et traitements *					FY	27 695	26 200	
	Charges sociales (10)					FZ	10 426	8 650	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	8 476	9 417
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	190		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	139 010	139 004
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(6 631)	1 620
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	136	94	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	136	94	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(135)	(94)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 766)	1 526	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS A2 COACHING		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 4	606
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 4	606
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 6	80
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 6	80
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (1)	526
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 132 385	141 230
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 139 151	139 177
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN (6 767)	2 053
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 190		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		6	4
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

A 2 COACHING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 euros

Siège social : 84 Rue Perronet
92200 Neuilly

Siret 844.935.841.00016

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT

DU 30 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'an Deux Mille Vingt Trois,
Le trente Juin

Antoine AMSELLEM, demeurant à Neuilly sur Seine, 84 Rue Perronet

Propriétaire de la totalité des 800 actions de 10 euros composant le capital social de la Société
A 2 COACHING,

Associé unique et Président de ladite société,

Après avoir exposé que :

Conformément à l'article L 232-1 IV du code de commerce – modifié par la loi 2018-727 du 11/08/2018, à l'article L 123-16 et D 123-200 2°, modifié par décret 2019-539 du 29/05/2019, la société répond à la définition des petites entreprises, elle est donc à ce titre dispensée d'établir un rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, Antoine AMSELLEM, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la rémunération de la Présidence,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un **déficit de - 6.767 euros**, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de l'affectation du résultat comme suit :

ORIGINE

– **Résultat déficitaire de l'exercice : - 6.767 euros**

AFFECTATION

Dotation à autres réserves : - 4.654 euros

Dotation au report à nouveau : - 2.113 euros

Après affectation du résultat de l'exercice, le compte « Autres Réserves » s'élève à 0 euro et le compte « Report à Nouveau » à – 2.113 euros.

TROISIEME DECISION

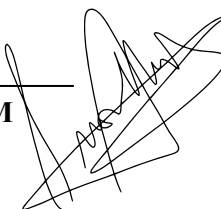
L'associé unique et Président de la société déclare que sa rémunération brute allouée au cours de l'exercice 2022, s'est élevée à 27.695 euros, cet exercice ayant pris en charge les cotisations sociales y afférentes pour un montant de 10.825 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Antoine AMSELLEM



Désignation de l'entreprise : SAS A2 COACHING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 84 RUE PERRONET		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 4 4 2 3 5 8 4 1 0 0 0 1 6		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122022							
		N-1 31122021							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	9 000	AC	6 495	2 505	4 305	
		Frais de développement*	CX		CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 560	AC	1 257	2 304	853	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 247	AS	10 274	3 973	6 823	
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 924	AU	14 774	20 150	23 368	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD	200	BE		200	
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	7 814	BI		7 814	7 814
TOTAL (II)		BJ	69 745	BK	32 799	36 946	43 162		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BO				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 925	BY		2 925	11 526	
		Autres créances (3)	BZ	107	CA		107	266	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF		2 741	CG		2 741	7 648		
Charges constatées d'avance (3) *	CH		8 241	CI		8 241	8 354		
TOTAL (III)		CJ	14 013	CK		14 013	27 794		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	83 758	IA	32 799	50 959	70 956		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A2 COACHING		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 654	2 602
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 767)	2 053
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 687	13 454
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 232	11 971
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 155	26 393
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 526	9 588
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 359	5 596
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		3 954
TOTAL (IV)	EC	44 272	57 502	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	50 959	70 956	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	36 009	46 270	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.